

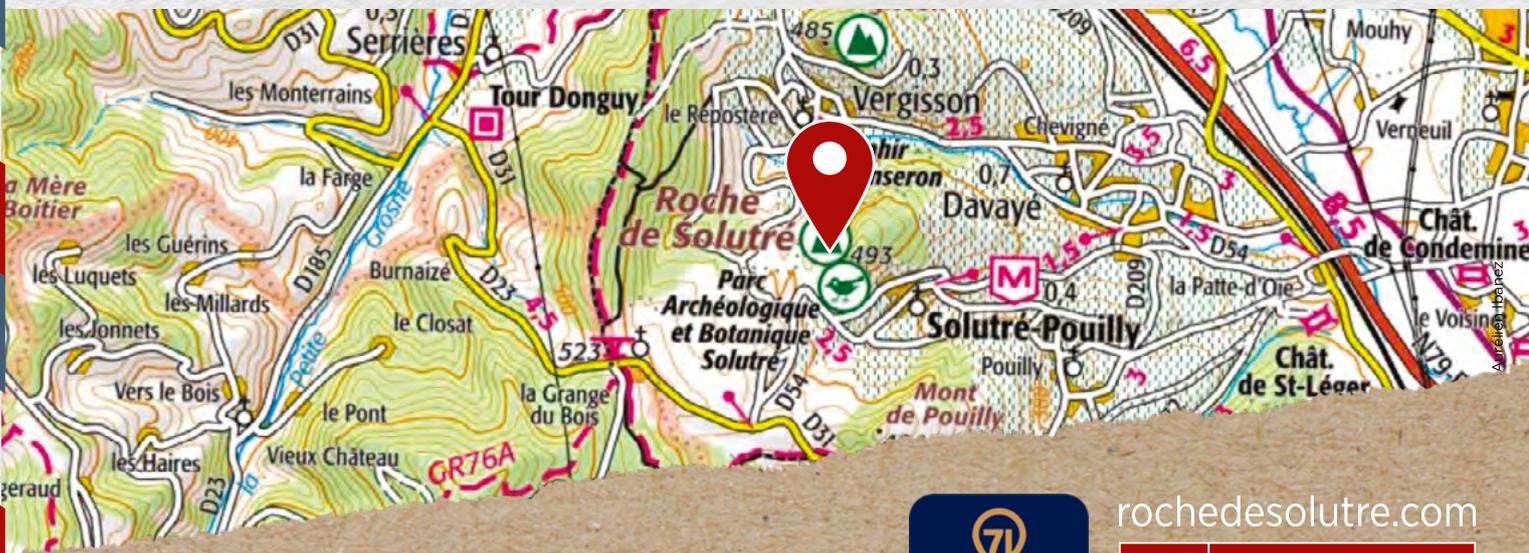


CARNET de VOYAGE...



... VERS UN GRAND SITE D'EXCEPTION

L'ÉQUIPE VOUS RACONTE SES PREMIERS PAS EN BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES



rochedesolutre.com



SOMMAIRE



- 04. Le Département s'engage
- 05. **Focus méthode 1 : Clé de lecture**
- 06 - 07. Lexique illustré
- 08 - 09. Étapes et méthodes
- 10. Nos 21 fiches actions

11

NOS ACTIONS SME : PILOTAGE ET PARTAGE

- 12. **Rencontres avec nos parties prenantes**
- 13. Action 1 : Mettre en place notre SME
- 14. Action 2 : Notre charte des bonnes pratiques environnementales
- 15. Action 3 : Des animations grand public cohérentes
- 16. Action 4 : Un Grand Site démonstrateur

17

NOS ACTIONS 5R VERS LE ZÉRO DECHET

- 18 - 19. Action 5 : Notre plan de prévention des déchets
- 20. **Focus Méthode 2 : Le diagnostic initial**
- 21. Action 6 : Des consignes internes claires
- 22. Action 7 : Des consignes grand public comprises
- 23. Action 8 : Des colonnes de tri
- 24. Action 9 : Compostage sur site
- 25. Action 10 : Achats vrac et gros conditionnement
- 26. Action 11 : Réemployer les emballages
- 27. Action 12 : Emballer les achats boutique ?
- 28. **Rencontres avec nos parties prenantes**

29

NOS ACTIONS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

- 30. Action 13 : Se sécher les mains en réduisant notre impact
- 31. Action 14 : Analyser nos consommations énergétiques
- 32. **Rencontres avec nos parties prenantes**

33

NOS ACTIONS POUR UNE GESTION ÉCONOME DE L'EAU

- 34. Action 15 : Analyser nos consommations d'eau potable
- 35. Action 16 : Utiliser l'eau de pluie
- 36. **Rencontres avec nos parties prenantes**

37

NOS ACTIONS POUR LIMITER LES POLLUTIONS

- 38. Action 17 : Vérifier nos conformités
- 39. Action 18 : Audit des produits polluants
- 40. **Focus Méthode 3 : La gouvernance**

41

NOS ACTIONS POUR DES DÉPLACEMENTS PLUS DOUX

- 42. Action 19 : Covoiturons !
- 43. Action 20 : Concertons nos déplacements internes
- 44. **Rencontres avec nos parties prenantes**

45

NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

- 46. Action 21: Un jardin refuge LPO
- 47. Perspectives

48-49

NOTRE PLAN D'ACTIONS ILLUSTRÉ

- 50. Annexes

Pourquoi le département s'engage ?

Le mot du Président...

L'environnement, c'est l'air que nous respirons, l'alimentation que nous consommons, l'habitat dans lequel nous vivons, les déplacements que nous effectuons... C'est la vie, celle qui nous concerne tous. Des sujets pour lesquels chacun et chacune d'entre nous doit et peut s'impliquer au quotidien, au travers d'initiatives individuelles ou collectives. L'environnement est bien l'affaire de tous. C'est pourquoi nous avons instauré, au Département de Saône-et-Loire, un grand plan environnement pour réfléchir et agir le plus largement pour un environnement plus sain, respectueux de ce que nous souhaitons laisser à nos enfants.

Le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson s'inscrit pleinement dans ce plan, le guide de bonnes pratiques que vous avez entre les mains en témoigne.

Avec ce document, l'équipe du Grand Site poursuit sa démarche, et la partage ici en toute transparence. Des focus présentent les méthodes engagées, là encore, avec l'envie que ces petits pas soient démultipliés. Des indicateurs de réussite ont été définis avec l'équipe. Ils permettront de mesurer l'efficacité des actions à plus ou moins long terme pour que chacun puisse s'en emparer car c'est la reproduction et la multiplication de ces actions qui les rendront visible à plus long terme.

C'est ensemble, chacun à notre niveau, que nous pourrons faire changer les lignes, en adoptant une nouvelle manière de vivre, de nous comporter, en respectant ce qui nous entoure, en prenant conscience de cet environnement précieux que nous devons préserver.

Nous vous souhaitons bonne lecture !

ANDRÉ ACCARY

Président du Département
de Saône-et-Loire



Le Plan environnement de Saône-et-Loire 2020-2030

Adopté le 18 juin 2020, ce plan matérialise la prise de conscience des enjeux liés au réchauffement climatique et la volonté de travailler sur les leviers qui permettront de créer un nouvel équilibre entre aujourd'hui et demain, entre environnement et développement.



Clé de lecture

FOCUS méthode

NOS CONSEILS EXPERT

La méthode SMART

Nous avons utilisé l'acronyme SMART (malin, en anglais) pour décliner nos indicateurs :

Spécifique (précis)

Mesurable (1 chiffre - oui/non)

Ambitieux

Réaliste

Temporel (une échéance)

La méthode OQCCOOP

Nous avons utilisé ces initiales pour définir nos objectifs et compléter nos fiches actions :

Quoi ? : le titre

Qui ? : le pilote, les opérateurs

Comment ? le détail de l'action

Combien ? les services à impliquer, les lieux, des quantités, des heures...

Où ? le périmètre de l'action

Quand ? les étapes et échéances

MAIS SURTOUT

Pourquoi ? Quels sont les effets attendus de cette action ?

Comment et pourquoi lire ce guide ?

QUOI ? ce guide des « bonnes pratiques environnementales » expose les suivis et résultats des actions internes menées par l'équipe du Grand Site en 2021.

QUI ? il a été construit collégialement avec l'ensemble des agents du Grand Site de France, sous la supervision de Séverine Lasserre, fondatrice de la société à mission « Ecogit'actions ».

COMMENT ? il a été illustré et mis en page par Myriam Bouyer (mb.Oh !), Myriam Margerin et les services de l'imprimerie départementale.

COMBIEN ? il se compose de 21 fiches actions illustrées, réparties selon 7 thématiques et 3 objectifs généraux, de témoignages, de focus méthode et de schémas colorés pour en faciliter sa lecture.

OÙ ? l'ensemble des actions citées ici est réalisé sur le territoire du Grand Site et à proximité (Solutré, La Roche-Vineuse, Mâcon).

QUAND ? ce travail a été initié au printemps 2020 avec la mise en place d'une formation sur mesure pour l'équipe (de septembre 2020 à janvier 2021) dans le contexte de pandémie « COVID19 ». Il se poursuit en 2022 et au-delà !

POURQUOI ? cette démarche des « Bonnes pratiques » a pour but de valoriser le travail de l'équipe et de partager plus largement des actions et initiatives en faveur du Développement Durable sur notre Territoire.

C'est par des expériences testées, répétées, validées et réussies, par le partage de nos difficultés aussi, que nous essaierons !

Les astérisques dans le texte renvoient à cette fiche.



Aller plus loin ?

Nos outils de formation et d'animation : www.ecogitactions.com

Parlez-vous DD et SME ? Notre lexique

Les pictogrammes et notions à retenir

Les 7 domaines majeurs en gestion de l'environnement



Pilotage
Information
& Formation



Achats et
gestion des
déchets



Bâtiments
& Gestion
de l'énergie



Gestion
de l'eau



Limiter ses
pollutions



Se déplacer



Biodiversité

Afin de faciliter la lecture de ce guide, les étapes sont illustrées ainsi :



Diagnostic/
Inventaire/
État des lieux/
Évaluation



Travail
en atelier



Exposés



Formalisation



ODD : 17 Objectifs de Développement Durable pour transformer notre monde. Promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète.
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

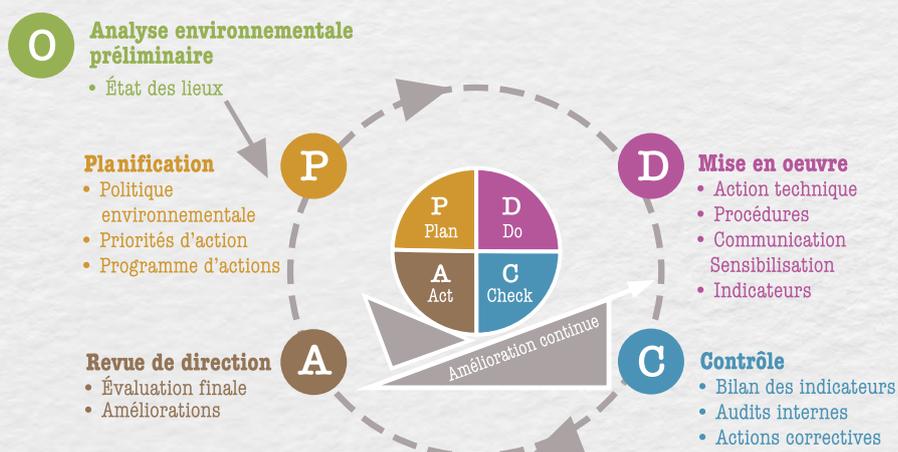
DD : développement durable. « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », Rapport Brundtland (ONU - 1987)
<https://www.ecologie.gouv.fr/politiquespubliques>

La Charte de l'Environnement : texte intégré en 2005 dans le bloc de constitutionnalité du droit français, elle reconnaît les **droits et les devoirs fondamentaux du peuple français** relatifs à la **protection de l'environnement** et introduit différents principes.
<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/charte-de-lenvironnement-de-2004>

ERC : principe de prise en compte des **enjeux environnementaux négatifs** : **Eviter / Réduire / Compenser**

SME : **Système de Management de l'Environnement**.
Outils de gestion des impacts environnementaux cf. FA1

PDCA : le SME est un processus itératif d'amélioration continue.
Planifier / Agir / Vérifier / Réagir.
La fiche action 1 explique nos 5 étapes.



illustré pour cheminer sereinement

Lire la Fiche Action

n° de la Fiche Action
+ thème (domaine concerné)

FICHE ACTION 2
- PILOTAGE ET PARTAGE -

Notre charte des Bonnes Pratiques Environnementales du Grand Site de France

Pilote	Laurent
Périmètre	L'équipe du Grand Site
Objectif Général	Motiver
Objectif Opérationnel	Impliquer les équipes par la co-construction de la Charte

Étape 1 (déc 2020 janv 21) : cocréation et signature

Étape 2 (mai octobre 21) : la faire vivre et la partager avec les saisonniers

Étape 3 (déc 2021 janv 22) : évaluer les difficultés et la réviser

Faire vivre La Charte

Une charte bien construite, adaptée aux activités et périmètre d'une structure est le point de départ de tout système de gestion de l'environnement (SME - cf. pages 6-9). Ici 7 engagements ont été actés. Nous les avons hiérarchisés, en commençant par les « petites » actions de l'équipe puis en ouvrant vers les parties-prenantes (cf. Fiche Focus en page 12). La rédaction est simple, les actions concrètes. Il sera ainsi aisé de suivre la bonne réalisation de cette fiche-action.

Chaque engagement est relié aux fiches :

- Engagement 1 -> Actions n° 2021-05/14/15
- Engagement 2 -> Actions n° 2021-05 à 12
- Engagement 3 -> Actions n° 2021-05/10/11/12 /12/13/16/17/18
- Engagement 4 -> Actions n° 2021-06/10/11 /19/20/21
- Engagement 5, 6 & 7 -> Actions n° 2021-01 /03/04 /19/20/21

Les bons plans !

- En avril, Marie-Cécile révisé le protocole de gestion destiné aux saisonniers et ajoute un article relatif à la Charte.
- La Charte signée est affichée dans le bureau de Camille & Maryvonne avec les consignes de sécurité et bien visible de tous.
- Les saisonniers la signent le ... 2021

Titre de la Fiche Action

Notre boussole : **cadre et objectifs** de l'action
Le rôle du pilote : impulse et coordonne l'action, capitalise les résultats.
Le périmètre : notre périphe, là où les actions sont menées
Les objectifs : déclinés en 3 objectifs généraux et 9 opérationnels

Les étapes :



Enjeux et Méthode illustrés

Les bons plans : définition, conseil ou astuces

Attention en chemin ! :
les points de vigilance, les difficultés

LE SAVEZ-VOUS ?



Vers le zéro déchet :

Ces petites dessins illustrent la démarche 5R -
 Connaissez vous les 5 verbes associés ?

Solution page 19

Se former au SME pour agir :

Du concept, au diagnostic, des expérimentations

L'équipe du Grand Site a été formée 4 mois par le binôme Ecogit'actions (page 40) :

- des immersions dans les locaux écolabellisés
- des ateliers *in situ*
- des observations et compilations à établir et partager
- des fiches actions à comprendre pour ensuite agir.

Une supervision annuelle complète ces modules sur-mesure pour intégrer pratiques et bon sens.

► 2 journées Immersion et 4 Ateliers thématiques de 4 heures

ont permis de construire tous ensemble une grille d'actions transformée en cadre logique et plan d'actions.

L'appui méthodologique a été complété d'un suivi à distance.

Les principes directeurs et les outils ont pu ainsi être appliqués :

tableaux de bord et indicateurs de suivi ont été testés.

Les méthodes ont été expérimentées et ajustées aux enjeux. La charte a conclu cette formation, illustrant le travail en équipe accompli.



Formulation besoins & enjeux

7 sept. 2020

Formation Action

Décision accompagnement
Printemps 2020



Immersion 1 :
LANCEMENT



1 et 15 oct.
Ateliers 1 et 2



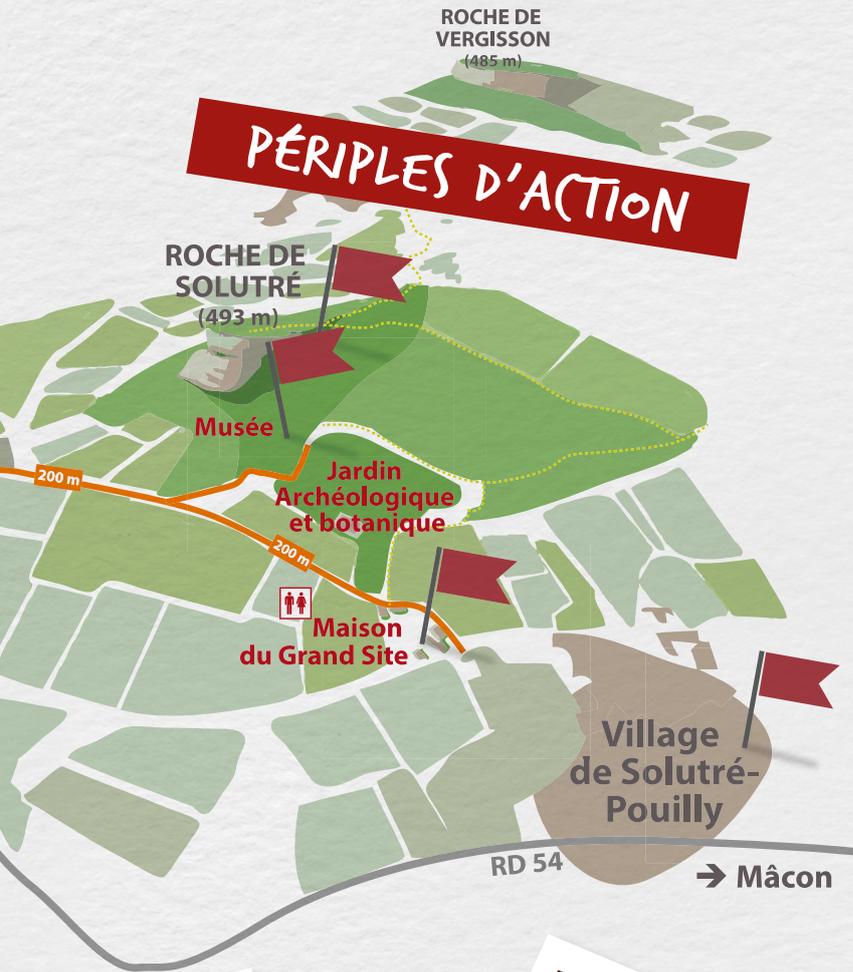
3 et 10 déc.
Ateliers 3 et 4

étapes et méthodes

aux plans d'actions

FOCUS
méthode

Fiches Actions et Cadre logique



Afin d'obtenir un plan d'actions SMART*, nous avons procédé par étapes, sur le mode participatif :

1. Définition de notre périmètre d'actions (cf. pages 13 et 18)
2. Identification des flux et activités
3. Cartographie des parties-prenantes
4. Choix des domaines de l'environnement à impacts
5. Construction du cadre logique
6. Fabrication de la trame Fiche Action
7. Travail en groupe sur plusieurs fiches
8. Compilation des fiches, regroupement, simplification

Nous avons finalement obtenu 21 actions à démarrer en 2021.

Le cadre logique se compose *in fine* de **3 objectifs généraux**, qui sont déclinés en objectifs opérationnels puis en Actions :

- > **Former et informer** (équipes / public = 3 fiches)
 - > **Motiver** (les équipes, le public, le territoire = 4 fiches)
 - > **Transformer son impact** (réduire le négatif, valoriser le positif = 14 fiches)
- C'est notre Pourquoi du QOCCOQP*

Le plan d'actions (cf. page 10) hiérarchise les actions dans le temps. Il peut se lire par objectif et par thème :

1. Le SME : se former / structurer / sensibiliser
2. Les déchets et le plan de prévention
3. La maîtrise des impacts énergétiques
4. La gestion économe de l'eau
5. Eviter / limiter les pollutions
6. Des déplacements plus doux
7. La biodiversité ordinaire

Certains thèmes sont liés. Les Achats responsables sont intégrés aux fiches 5 / 10 / 11 / 12 / 13. L'évaluation de l'action est systématique et son pilote identifié.



11 janv. 2021

6 janv. 2022

Supervision

Révision



Signature Charte
Décision Guide
Immersion 2 :
BILAN

6 et 7 juillet
Atelier et
entretiens
individuels

14 décembre
Atelier Bilan /
Plan de Prévention
Déchets

Atelier
Vers 2022

Il s'agit de nos premiers pas avec appropriation de la méthode. Après une saison complète, la démarche, plus structurée, est ajustée et déclinée à travers d'autres fiches.

Comprendre nos 21 fiches-actions

Mieux gérer notre environnement nécessite d'intégrer des notions parfois complexes ainsi qu'une certaine méthode.

Nous avons travaillé en atelier afin de faire émerger collectivement ce qui était important sur le Grand Site. Cette première année a permis de mettre en place quelques automatisme, de créer l'élan et l'envie de travailler ensemble. Nous avons initié ainsi une démarche progressive, joyeuse et vertueuse.

Lecture thématique des 21 actions

Thème	N° action	Action	Objectif général	Objectif opérationnel	Pilote
Pilotage et partage SME	2021-01	Formation SME	1. Former et informer	1.1 Former les équipes	Laurent
	2021-02	Charte environnementale	2. Motiver	2.1 Impliquer les équipes	Laurent
	2021-03	Animations nature		2.2 Éveiller le public	Camille
	2021-04	Grand Site démonstrateur		2.3 Autres...	Laurent
Vers le zéro déchet	2021-05	Plan de prévention déchets	2. Motiver	2.1 Impliquer les équipes	Laurent
	2021-06	Consignes et protocoles internes	1. Former et informer	1.1 Impliquer les équipes	Valentine
	2021-07	Affichages et consignes de tri		1.2 Informer le public	Myriam
	2021-08	Mise en place de colonnes enterrées	3. Maîtriser notre impact	3.1 Objectif zéro déchet	Laurent
	2021-09	Compostage			Camille
	2021-10	Vrac			Maryvonne
	2021-11	Réemploi			Valentine
2021-12	Papier cadeau	Marithé			
Maîtrise de l'énergie	2021-13	Étude sèche-mains	3. Maîtriser notre impact	3.1 Objectif zéro déchet	Pierre-Guillaume
	2021-14	Consommations énergie		3.3 Préserver les ressources	Catherine
Gestion de l'eau	2021-15	Consommations d'eau	3. Maîtriser notre impact	3.3 Préserver les ressources	Catherine
	2021-16	Récupérateur d'eau de pluie			Camille
Limiter les pollutions	2021-17	Conformité séparatif	3. Maîtriser notre impact	3.2 Objectif zéro pollution	Stéphanie et Gérard
	2021-18	Audit des produits polluants			Stéphanie et Gérard
Nos déplacements	2021-19	Covoiturage	3. Maîtriser notre impact	3.3 Préserver les ressources	Marion
	2021-20	Déplacements internes			Marion
Biodiversité	2021-21	Un jardin refuge LPO	3. Maîtriser notre impact	3.4 Autres...	Stéphanie



Pilotage et partage de pratiques en faveur de notre environnement

Sur le chemin de la réduction de notre impact environnemental, nous allons croiser Méthode et Motivation. Notre boussole QOCCOOP* va nous guider là encore pour transformer des concepts ou envies en actions. Partager du vocabulaire, poser ensemble un périmètre et un diagnostic, mettre en place des priorités et des procédures, nommer des pilotes, enregistrer les progrès, noter les malades et difficultés...

De l'analyse environnementale préliminaire au plan d'actions, des indicateurs aux premiers résultats, découvrez dans ces 4 premières fiches une boucle du chemin.

- ▶ **Action 1 : Se former ensemble pour mettre en place notre SME « Smart* »**
- ▶ **Action 2 : Coconstruire une charte des bonnes pratiques environnementales**
- ▶ **Action 3 : Renforcer la cohérence des animations pour éveiller le public**
- ▶ **Action 4 : Devenir Grand Site Démonstrateur**



PILOTAGE ET PARTAGE



Une joie ?

se déplacer en vélo sur le Grand Site.

Une difficulté ?

des consignes de tri fluctuantes selon les régions.

Et si c'était à refaire ?

impliquer dès le départ d'autres sites du Département.

Tu as envie de quoi maintenant ?

sensibiliser le grand public.



Une joie ?

Que les visiteurs viennent de plus en plus avec leur propre sac réutilisable.

Une difficulté ?

Comment traiter les masques, mouchoirs et mégots qui sont encore trop souvent jetés par terre !

Et si c'était à refaire ?

Que l'équipe du musée soit encore plus intégrée à la démarche.

Rencontres avec nos parties-prenantes



Dans un souci d'exemplarité, le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson a souhaité s'engager dans une démarche de bonnes pratiques en matière de développement durable.

Les 13 agents permanents du Grand Site, ont été sensibilisés à la préservation des ressources (eau, énergie, ...) et à la prévention des déchets entre septembre et décembre 2020. Cette formation a été prise en charge par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, assurée par la société Ecogit'actions, un prestataire local spécialisé dans le développement durable, qui a conçu un programme mêlant journées en immersion, ateliers thématiques, face-à-face individuels et suivi à distance. La formation a débouché sur la mise en place d'un plan d'actions internes et de bonnes pratiques, éco-responsables qui sont déclinées dans ce guide.

Des indicateurs de réussite ont été définis au cours de la formation. Ils permettront au personnel du Grand Site de mesurer l'efficacité des actions sur le court, moyen et long terme. Les premières mesures ont été initiées et « testées » au cours de la saison estivale 2021.

Dans un second temps, fort de cette expérience, les agents du Grand Site partageront les écogestes avec les visiteurs qui fréquentent le site afin de leur donner envie de les dupliquer, notamment en matière de gestion des déchets. Le présent guide sera alors l'outil indispensable du Grand Site pour transmettre la bonne parole et surtout les bonnes pratiques.

LAURENT RICHARD
Directeur du Grand Site

Aller plus loin ?

<https://rochedesolutre.com>



FICHE ACTION 1

- PILOTAGE ET PARTAGE -

Mettre en place notre SME

Pilote	Laurent
Périmètre	L'équipe du Grand Site
Objectif Général	Se former et informer
Objectif Opérationnel	Former les équipes vers l'autonomie des pratiques
	Étape 1 (sept. 20 - janv. 21) : formation Ecogit'actions « Préservation des ressources et prévention des déchets »
	Étape 2 (fév. - déc. 21) : mettre en œuvre et évaluer le plan d'actions
	Étape 3 (2022) : ajuster, analyser, améliorer, évaluer, programmer 2023

La transition écologique, comment ?

Les Grands Sites de France sont des acteurs engagés de la transition écologique. Ils y contribuent par un ensemble d'actions concrètes : réduction de la place de la voiture dans les sites et forte incitation aux déplacements doux, aménagements sobres réalisés avec les matériaux locaux, écoconstruction, valorisation des productions locales, sensibilisation de leurs visiteurs à l'environnement et à un comportement responsable...

Au-delà de cette contribution, la volonté ici est d'éveiller puis de former l'équipe autour de ses pratiques internes : bon usage de l'eau, tri des déchets, gestion de l'éclairage, achats, déplacements...

Cette formation dynamique a permis un investissement de chacun, associé à une méthode commune. Un regard critique et bienveillant a pu être porté sur chaque activité et impact.



Attention en chemin !

- Il s'agit ici d'être autonome et de s'inscrire dans la durée.
- Ce SME simplifié, ajusté, sert donc de trame pour démarrer puis progresser.
- Son plan d'actions sera révisé chaque année.

Les bons plans !

- Cette méthode inscrit également l'engagement de la collectivité dans la durée. Le Grand site s'engage à analyser et améliorer ses pratiques internes et à sensibiliser ses équipes, visiteurs et parties-prenantes.
- Extra bonus : Une équipe qui se connaît mieux !

FICHE ACTION 2

- PILOTAGE ET PARTAGE -

Notre charte des Bonnes Pratiques Environnementales du Grand Site de France

Pilote	Laurent
Périmètre	L'équipe du Grand Site
Objectif Général	Motiver
Objectif Opérationnel	Impliquer les équipes par la co-construction de la Charte
	Étape 1 (déc. 20 - janv. 21) : co-crédation et signature
	Étape 2 (mai - oct. 21) : la faire vivre et la partager avec les saisonniers
	Étape 3 (déc. 21 - janv. 22) : évaluer les difficultés et la réviser

Faire vivre La Charte

Une charte bien construite, adaptée aux activités et périmètre d'une structure est le point de départ de tout système de gestion de l'environnement (SME- cf. pages 6-9). Ici 7 engagements ont été actés. Nous les avons hiérarchisés, en commençant par les «petites» actions de l'équipe puis en ouvrant vers les parties-prenantes (cf. Fiche Focus en page 40). La rédaction est simple, les actions concrètes. Il sera ainsi aisé de suivre la bonne réalisation de cette fiche-action.

Chaque engagement est relié aux fiches :

Engagement 1 -> Actions n° 2021-05 / 14 / 15

Engagement 2 -> Actions n° 2021-05 à 12

Engagement 3 -> Actions n° 2021-05 / 10 / 11 / 12

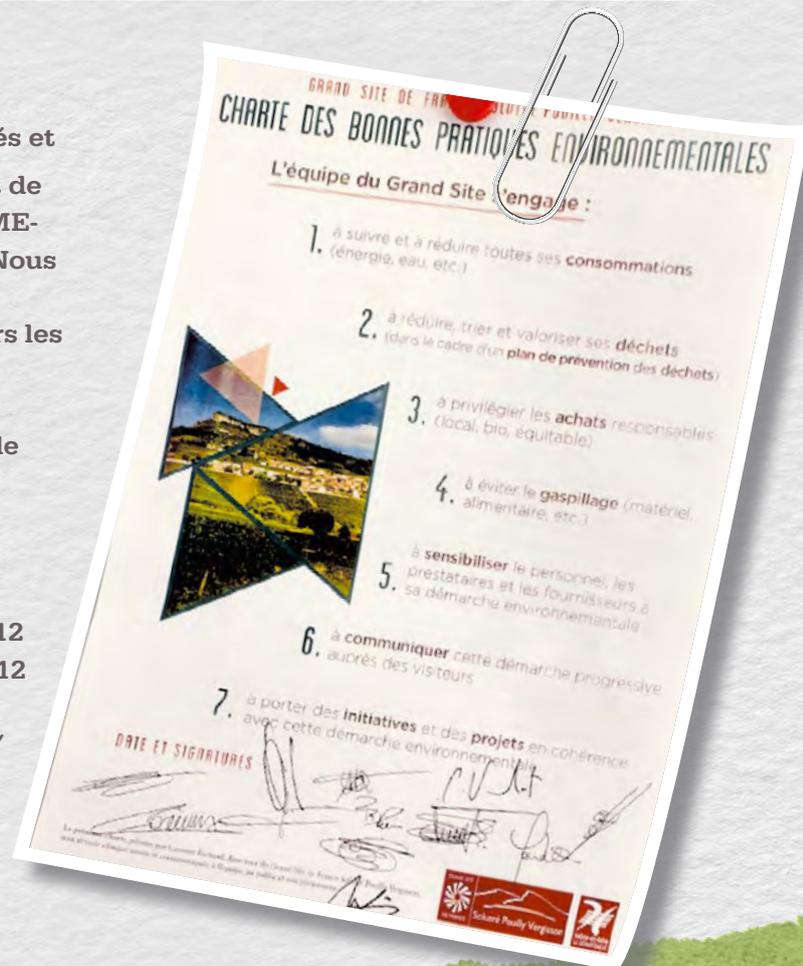
Engagement 4 -> Actions n° 2021-06 / 10 / 11 / 12 / 13 / 16 / 17 / 18

Engagements 5, 6 & 7 -> Actions n°2021-01 / 03 / 04 / 19 / 20 / 21



Attention en chemin !

- Le Grand Site étant intégré au CD71, cette charte doit en respecter la déontologie.
- Une première version a été construite en atelier en décembre 2020. Reformulée et validée en équipe le 11 janvier 2021, sa forme a été adaptée à la charte graphique du Grand Site avant signature et affichage.



Les bons plans !

- En avril, Marie-Cécile révisé le protocole de gestion destiné aux saisonniers et ajoute un article relatif à la Charte, qu'ils signeront dans l'été.
- La charte signée est affichée bien visible, sur 3 lieux : dans le bureau des animatrices à côté des consignes de sécurité, à côté du photocopieur de l'Annexe et au Musée.

FICHE ACTION 3

- PILOTAGE ET PARTAGE -

Des animations grand public cohérentes

Pilote	Camille
Périmètre	L'ensemble du territoire du Grand Site
Objectif Général	Motiver et sensibiliser
Objectif Opérationnel	Éveiller le public à l'aide d'animations cohérentes
	Étape 1 (2020) : état des lieux des animations existantes de l'Agenda
	Étape 2 (fév. 21) : intégrer des animations EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) dans l'Agenda en fête
	Étape 3 (mars 22) : évaluer les actions 2021, augmenter le nombre d'actions en cohérence, programmer en 2022

Construire des animations en phase avec les bonnes pratiques

Une des vocations du Grand site est d'accueillir le public tout en le sensibilisant à la protection du patrimoine naturel et paysager.

Le Grand Site inscrivait déjà des animations en cohérence autour du zéro carbone, cela fait partie de son « ADN » : balades, randonnées, dégustations de produits locaux. Les filières courtes sont mises à l'honneur, les salles utilisées par des publics variés y compris en dehors de la saison touristique (oenocurieux).

La réflexion a porté sur des animations spécifiques qui s'inscrivent à l'échelon européen : Semaine Européenne du Développement Durable et Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.



Attention en chemin !

- Les animations EEDD ne sont, au premier abord, pas toujours attirantes pour le public.
- Leur programmation (SEDD fin juin, SERD fin novembre) ne cadre pas forcément avec la disponibilité des équipes.

Les bons plans !

- Se permettre un œil neuf met en évidence... les évidences !
- La plupart des animations sont intrinsèquement cohérentes.
- Au quotidien, les patrouilleurs sont en lien avec le public et le sensibilisent au respect de la biodiversité et au civisme.

FICHE ACTION 4

- PILOTAGE ET PARTAGE -

Un Grand Site démonstrateur

Pilote	Laurent
Périmètre	Le Département de Saône-et-Loire
Objectif Général	Motiver
Objectif Opérationnel	Être pionnier dans l'application du Plan Environnement du Département
	Étape 1 (2021) : co-construire et diffuser ce guide
	Étape 2 (2022) : créer d'autres supports et actions sur 2022
	Étape 3 (déc. 22) : évaluer la diffusion et la cohérence démonstrative

Essaimer en interne les pratiques de gestion de l'environnement du quotidien

Notre Grand Site est une des « vitrines départementales » illustrant un équilibre possible entre développement économique, touristique, préservation et mise en lumière de notre Environnement, dont sa biodiversité remarquable. Sa vocation est de préserver le grand paysage et ses composantes tout en accueillant avec soin le visiteur et les acteurs du territoire dont ses habitants. Son label en fait un lieu emblématique, rare (seuls 21 sites sont labellisés Grand Site de France).

Son programme d'actions s'inscrit pleinement dans une logique de Développement Durable appliqué localement.

Mais qu'en est-il de sa « gestion ordinaire » ?

Et si Le Grand Site, territoire démonstrateur et exemplaire par nature, devenait également pionnier pour des « actions ordinaires », intégrables, duplicables, à la majeure partie des services du Département ?

Ce guide est le premier de nos petits pas, vers plus de sobriété et de maîtrise de nos impacts au quotidien.



Attention en chemin !

- Impliquer l'équipe au long court, l'associer régulièrement.
- Prendre le temps d'établir ensemble des bilans, partager les résultats et s'en féliciter ! Car chaque petit geste compte.

Les bons plans !

- Ce guide est le support idéal pour tester la méthode et l'ajuster. Elle pourra ensuite être déclinée à l'ensemble des services du CD71 : les autres sites accueillant des visiteurs (Centre Eden, Lab71, Musée du compagnonnage...), les services généraux et services supports...



De l'art de maîtriser les 5 R, le tri et ses achats

Quelle quantité de déchet générons-nous chaque jour ? Quelle activité en génère le plus : accueillir des visiteurs, proposer des animations, des collations et la vente de souvenirs, mais aussi gérer le Grand Site, son entretien paysager, ses achats, le suivi administratif... ?

La prévention des déchets commence donc par un diagnostic et une réflexion sur le périmètre, les usages, les quantités générées et celles que l'équipe peut réduire.

Nous avons construit à l'issue de notre formation :

- des tableaux de suivi et indicateurs simples, adaptés à l'activité
- des affiches colorées pour partager les écogestes
- des solutions pour réduire le gaspillage.

Ces actions de sensibilisation, de l'équipe et des visiteurs, vont trouver leur rythme au fil des saisons.

- ▶ **Action 5 :**
Notre plan de Prévention Déchets
- ▶ **Action 6 :**
Consignes et protocoles internes
- ▶ **Action 7 :**
Affiches des consignes Visiteurs
- ▶ **Action 8 :**
Des colonnes enterrées à proximité
- ▶ **Action 9 : Compostons !**
- ▶ **Action 10 : Du bon usage du vrac**
- ▶ **Action 11 :**
Réemploi, vous avez dit réemploi ?
- ▶ **Action 12 : Emballer ou pas !**



VERS LE ZÉRO DÉCHET

FICHE ACTION 5

- VERS LE ZÉRO DÉCHET -

Un plan de prévention des déchets

Pilote	Laurent
Périmètre	L'ensemble des activités du Grand Site
Objectif Général	Motiver
Objectif Opérationnel	Impliquer les équipes pour réduire notre production de déchets
 Étape 1 (sept. 20 - janv. 21) : diagnostic des flux	
 Étape 2 (janv. - juin 21) : application des consignes, création des outils (tableurs...)	
 Étape 3 (juil. - déc. 21) : supervision et amélioration des pratiques	

Piloter son PPD (Plan de Prévention des Déchets)

Afin de construire un PPD adapté au périmètre et aux activités, il convient tout d'abord de définir un pilote. Ce sera toute l'équipe qui constituera LE comité de pilotage Déchets !

Notre méthode simplifiée en 3 étapes, s'appuie sur le PDCA (cf. page 6) :

- Établir l'état initial du « système déchet » par origine puis par matière ;
- Hiérarchiser les enjeux et contraintes environnementaux, techniques et économiques ;
- Lancer les actions de Prévention et les échéances ;
- Créer ses objectifs et indicateurs : construire notre Plan d'actions ;
- Évaluer les actions et le Plan, les faire évoluer.

La sensibilisation des équipes, puis des visiteurs et des fournisseurs est un incontournable.



Attention en chemin !

- Il convient de bien connaître ses flux et activités avant de créer des indicateurs.
- Les consignes de tri des déchets étant locales, il est impératif de vérifier auprès de son collecteur ce qui se fait sur son territoire.



Les bons plans !

OPTIGEDE est une plateforme d'échanges et de diffusion d'outils et retours d'expérience sur l'économie circulaire et les déchets, destinée aux collectivités locales et aux entreprises.



Le PPD : Plan de Prévention Déchets

FOCUS méthode

Les 5R : un moyen mnémotechnique pour faciliter le zéro déchet

Appliquez ces actions dans l'ordre, et contribuez à réduire vos impacts du quotidien :



Refuser (un sac à usage unique, un échantillon, un goodies...)



Réduire (pour éviter le gaspillage alimentaire par exemple)



Réutiliser



Recycler



Redonner à la terre (compost)

EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET : APPLIQUONS LES 5 R !

En réduisant nos déchets, nous réduisons nos consommations et les impacts associés en amont. Agir sur les déchets est aussi souvent la première action d'une démarche environnementale.

La prévention des déchets est une priorité européenne et du Grenelle de l'Environnement. Les politiques publiques relatives aux déchets, menées à partir des années 1970 étaient initialement concentrées sur l'élimination des déchets. Elles se sont attachées ensuite à développer la valorisation matière des déchets (notamment à travers le recyclage) puis la prévention des déchets, via le réemploi et la réparation.

La loi (*article L. 541-1 du code de l'environnement*) inscrit la prévention des déchets au sommet de la hiérarchie des modes de traitement des déchets. C'est un des éléments de *l'économie circulaire*.

N. action	Action	Objectif général	Objectif opérationnel	Pilote
2021-05	Plan de prévention déchets	2. Motiver	2.1 Impliquer les équipes	Laurent
2021-06	Consignes et protocoles internes	1. Former et informer	1.1 Impliquer les équipes	Valentine
2021-07	Affichages et consignes de tri		1.2 Informer le public	Myriam
2021-08	Mise en place de colonnes enterrées	3. Maîtriser notre impact	3.1 Objectif zéro déchet	Laurent
2021-09	Compostage			Camille
2021-10	Vrac			Maryvonne
2021-11	Réemploi			Valentine
2021-12	Papier cadeau			Marithé

Aller plus loin ?

<https://www.ecologie.gouv.fr/cadre-general-prevention-des-dechets>



Le diagnostic initial

FOCUS méthode

DÉFINIR SON PÉRIMÈTRE

L'analyse initiale est confiée à l'équipe du Grand Site, supervisée par Ecogit'Actions. Espaces et bâtiments, volumes, usagers et activités sont définis. Le périmètre initial sera donc parfaitement délimité. Il pourra s'étendre ensuite quand la méthode sera mieux comprise.

4 grandes zones sont ainsi déclinées sur Solutré :

- Le Musée avec ses expositions, l'accueil du public, boutique, sanitaires, chaufferie, jardin, livraisons...
- La Maison du Grand Site, ses salles, réserves, espaces de stockage, café-boutique, cours et jardin...
- L'Annexe : salles et bureaux, réserves, garage et ateliers...
- Les espaces extérieurs de liaison : parkings, sentiers, sommet.

Prendre le bon départ !

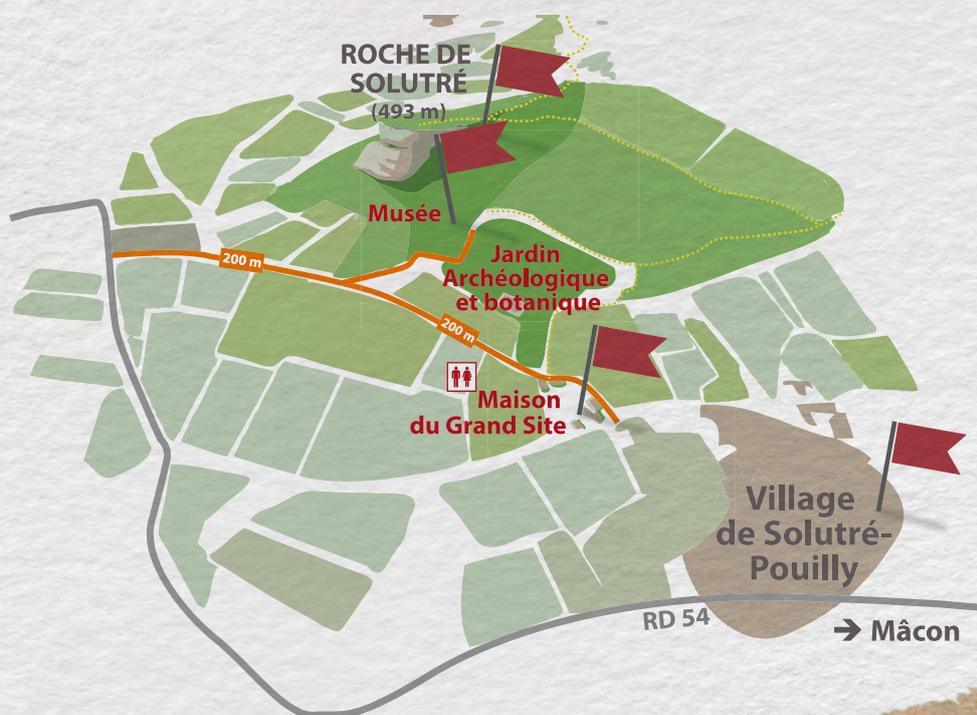
Quels sont les effets directs et indirects du Grand Site sur son environnement ?

L'analyse environnementale préliminaire (cf. page 6) identifie les besoins et rejets liés aux activités sur le site : eau, énergie, déchets générés, émissions polluantes, déplacement des personnes... Ce sont des flux qui sont associés à des zones. L'ensemble des zones définit le périmètre.

Collecter les bonnes informations, les enregistrer puis les analyser nécessite de la méthode. Après une première ébauche collective, l'équipe projet conduite par Stéphanie prépare un plan. Il sera à nouveau complété en groupe entier avec une cartographie des activités : les flux, les volumes, les risques associés.

Certains flux sont maîtrisés (les achats, les déchets générés par les animations et les livraisons...) d'autres subis (les consommations d'eau, les déchets générés par les visiteurs...) en lien avec la fréquentation et les comportements.

De ce diagnostic, émergent les premiers ratios à suivre et les actions évidentes à initier rapidement.



Aller plus loin ?

Nos outils de formation et d'animation : www.ecogitactions.com



FICHE ACTION 6

- VERS LE ZÉRO DÉCHET -

Réduire nos déchets : des consignes internes claires

Pilote	Valentine et Marie-Cécile
Périmètre	Chaque espace d'activité du Grand Site
Objectif Général	Former et informer
Objectif Opérationnel	Impliquer les équipes pour des gestes justes
	Étape 1 (mars 21) : inventorier tous les lieux d'affichage possibles
	Étape 2 (hiver 22) : écrire les messages, concevoir/imprimer/poser les affiches
	Étape 3 (chaque année) : ajuster pour un affichage clair, visible et compréhensible

Pour réduire notre production de déchets : affichons des consignes internes claires

La gestion des déchets du quotidien peut sembler aisée ou compliquée en fonction de chaque histoire personnelle. Les déchets ménagers et assimilés (papiers, emballages, restes alimentaires...) ne sont pas traités de la même façon d'un territoire à l'autre. Cela impacte les modes de collecte et de valorisation.

Notre formation a permis de présenter à chacun, à l'aide de courtes vidéos, le devenir de nos déchets en France : où vont les déchets triés, que deviennent-ils, quelles sont les filières de valorisation : matière ou énergie, comment fonctionne un centre de tri, de stockage ou d'incinération de déchets.

Puis l'équipe s'est rapprochée du service de collecte et de traitement afin d'obtenir des consignes locales.



Attention en chemin !

- Toujours vérifier les consignes de tri locales.
- Se rappeler la logique 5R : éviter la production de déchets, réduire les quantités, puis seulement recycler, valoriser et composter la part restante.

Les bons plans !

- Ne pas cacher les consignes mais au contraire les rendre visibles auprès du public avec une légende type:
« Le GSSPV s'engage pour notre environnement - 21 actions pour 2021 - Fiche Action 6 - Réduire nos impacts »
(à coller par exemple sur le mur du café-boutique)

FICHE ACTION 7

- VERS LE ZÉRO DÉCHET -

Des consignes tout public comprises

Pilote	Myriam
Périmètre	Les lieux d'accueil du public
Objectif Général	Former et informer
Objectif Opérationnel	Informer les visiteurs sur les bons gestes : donner envie d'agir
	Étape 1 (mars 21) : identifier les lieux d'affichage, choisir le message / le support / le format
 	Étape 2 (hiver 22) : choisir le prestataire / commander / poser les affiches
	Étape 3 (hiver 23) : évaluer l'efficacité des messages

Sensibiliser Public et Visiteurs à la réduction et au tri des déchets

Quand on visite un site, que l'on découvre un lieu nouveau, en vacances ou en balade, penser à la gestion de ses déchets n'est certainement pas une priorité. Et si, au contraire, à l'aide d'outils facilitateurs, de consignes colorées et ultra fonctionnelles c'était le bon moment pour comprendre et agir ?

Cette logique va inspirer cette action qui se veut progressive. Aujourd'hui des contenants pratiques et un affichage cohérent pour trier juste, demain des jeux et parcours autour du zéro déchet...

Créer des affiches illustrées, colorées, utilisant des pictogrammes « universels » permet d'inclure dans la démarche les enfants, le public étranger et les personnes en situation de handicap cognitif.



Attention en chemin !

- Toujours vérifier les consignes de tri locales.
- Se rappeler la logique 5R : éviter la production de déchet, réduire les quantités, puis seulement recycler, valoriser et composter la part restante.

Les bons plans !

- Utiliser de la couleur, des images faciles à comprendre, inciter par le jeu, les nudges... Faciliter le geste de tri avec les affiches, un totem directionnel, un code couleur, une mascotte ou des pictogrammes, des bacs et sacs colorés, un parcours ludique...

FICHE ACTION 8

- VERS LE ZÉRO DÉCHET -

Des colonnes de tri

Pilote	Laurent
Périmètre	Public : habitants et visiteurs
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Faciliter les gestes de tri
	Étape 1 (2019-2020) : rédaction du cahier des charges
	Étape 2 (printemps 21) : livraison des colonnes, travaux génie civil et paysagers
	Étape 3 (été 21) : formation des agents du Grand Site par MBA

Une place dédiée pour des colonnes de tri enterrées

Deux placettes de 3 colonnes pour le verre, les emballages recyclables et les papiers ont été aménagées dans l'année 2021. Cette action vise à limiter les déchets jetés dans la nature et aussi à faciliter le tri des déchets qui peuvent être recyclés. L'affichage des consignes doit donc être adapté afin de simplifier le tri pour tous : équipe, habitants, visiteurs, touristes...

La difficulté principale de cette action réside dans l'intégration paysagère des colonnes au cœur du Grand Site puis les relations avec le service de collecte et de gestion des ordures ménagères, ici MBA (*Mâconnais Beaujolais Agglomération).

La réduction des déchets générés sur le Grand Site après plusieurs années d'application du Plan de Prévention sera difficile à quantifier pour cette action précise. Un ratio devra être choisi avec soin afin que l'indicateur soit pertinent.



Attention en chemin !

- Notre objectif à terme est de limiter la production de déchets sur le Grand Site.
- Le suivi des quantités triées est réalisé par le collecteur MBA qui doit être intégré à la démarche.

Les bons plans !

- **ACTION RÉUSSIE !** Les colonnes sont en place et simplifient la gestion au quotidien des déchets recyclables du Grand Site.
 - L'action se poursuit avec le suivi des quantités
 - À noter que ces colonnes sont utilisées également par les habitants. Les caractérisations type MODECOM seront faussées.

FICHE ACTION 9

- VERS LE ZÉRO DÉCHET -

Compostage sur site

Pilote	Camille
Périmètre	Jardin potager et café
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Composter in-situ pour ne pas exporter de déchets organiques
	Étape 1 (fév. 21) : inventaire des matières compostables et des lieux de production
	Étape 2 (juil. 21) : formation au compostage par un maître-composteur MBA
	Étape 3 (hiver 21/22) : adaptation des bacs à compost et affichage des consignes

En route pour la transformation de nos déchets organiques !

Les déchets compostables sont de plusieurs natures, en fonction de l'activité qui les génère : entretien du Grand Site, petite restauration, restes alimentaires de l'équipe. L'export des déchets issus de la gestion des espaces est limité :

- Les tailles sont broyées et le broyat réutilisé
 - Le bois d'acacia est coupé pour servir de bois de chauffage
 - Les tontes sont mulchées : broyées très finement et régulièrement et laissées sur place
 - Un pâturage est réalisé par des chevaux et ânes
 - Seules les souches et les branches de laurier sont apportées en déchetterie.

Le restaurant / boutique génère peu de déchets, les plats arrivant tout prêt des commerçants alentours et les commandes étant adaptées pour éviter le gaspillage alimentaire. Le bac à compost est situé à proximité, contre le potager pédagogique. Un lombricompost a été installé dans la salle de pause de l'équipe à l'annexe.



Attention en chemin !

- La majorité des déchets organiques produits à l'annexe sont du marc de café ! Après 6 mois d'usage, le lombricompost a montré ses limites : d'où l'intérêt de quantifier ses flux avant de passer aux solutions.

Les bons plans !

- Pour les événements, la vaisselle compostable a été remplacée par un service de location : un déchet évité !
- Des animations à venir autour du compostage et du potager.
- La collectivité apporte la formation et aide à l'investissement.

FICHE ACTION 10

- VERS LE ZÉRO DÉCHET -

Achats vrac et gros conditionnement

Pilote	Maryvonne et Marie-Cécile
Périmètre	Café de la Roche, Musée de Préhistoire
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Éviter ou réduire les emballages
	Étape 1 (printemps 21) : inventaire des produits pouvant être achetés en vrac
	Étape 2 (printemps 21) : suivi des quantités par saison, contact avec les professionnels
 	Étape 3 (2022) : tester d'autres produits

Réduire les emballages générés par l'activité : l'exemple des boissons

L'action s'est concentrée sur les consommables du café de la Roche. Un à deux paquets de café de 1kg en grain sont consommés chaque semaine. Le thé est proposé en sachet individuel, il se boit plus l'hiver que l'été. Les boissons fraîches (soda et jus de fruit) sont soit en canettes individuelles soit en bouteille d'un litre. Le vin (bouteille) est servi au verre ou vendu à la bouteille. L'alternative à ces contenants est le vrac : des sacs de café plus grands, du thé en vrac, des vins en cubitainer de 5 ou 10 litres.

L'équipe a déjà essayé cette dernière alternative. Les quantités étant fluctuantes, le gâchis a été avéré, et le gain financier, dans notre région viticole, non représentatif.

Concernant les produits ménagers, autre activité génératrice de déchets d'emballage, l'équipe ne gère pas les commandes qui sont groupées via la DPMG.



Attention en chemin !

- Peu d'intérêt à acheter de grosses quantités si c'est pour jeter le produit qui ne sera pas consommé et sera abîmé ou périmé.

Les bons plans !

- L'équipe avait déjà le réflexe d'acheter les justes quantités et de limiter le gaspillage.
- Un essai sera mené sur le thé en vrac pour la saison 2022 avec acquisition de passoires à thé individuelle : le temps de préparation sera un critère à analyser.

FICHE ACTION 11

- VERS LE ZÉRO DÉCHET -

Réemployer les emballages

Pilote	Valentine
Périmètre	Boutiques / Réserves
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Alléger les emballages, favoriser le réemploi
	Étape 1 (printemps 21) : préparer le suivi des arrivages de colis, trier les emballages
	Étape 2 (2021/2022) : quantifier et analyser les pratiques
	Étape 3 (2022) : formaliser la méthode

Vers le zéro déchet ! Réutilisons et allongeons les usages

Les cartons issus des livraisons encombrant nos espaces et nécessitent des trajets trop fréquents à la déchetterie afin de les faire recycler.

Les collections du musée sont emballées de façon à les protéger : de la poussière, des intempéries, de l'eau, de la dégradation, des rongeurs ou des moisissures... ce qui nécessite de nombreux emballages divers.

Là encore, les réflexes « bon sens » sont ancrés même s'ils n'étaient pas formalisés : réemploi du papier bulle, des cartons, des flocons et mousses de protection.

Un synoptique sera suffisant pour garder en mémoire ces protocoles et poursuivre cette démarche.



Attention en chemin !

- La protection des collections doit évidemment primer sur la recherche d'une solution « zéro déchet »

Les bons plans !

- Déballer et demander au livreur de reprendre ses cartons ou d'utiliser des caisses consignées ?
- Proposer un don de carton aux riverains la semaine qui précède la navette déchetterie ?

FICHE ACTION 12

- VERS LE ZÉRO DÉCHET -

Emballer les achats en boutique ?

Pilote	Marithé
Périmètre	Boutiques
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Refuser l'usage unique ordinaire
	Étape 1 (printemps 21) : changement de pratique : plus de proposition systématique
	Étape 2 (saison 21) : écoulement des stocks de papiers et pochettes cadeau
	Étape 3 (2022) : recherche de solutions plus durables

Faut-il emballer systématiquement les achats boutique ?

Lors des saisons précédentes, l'achat d'objet ou de cadeau en boutique était systématiquement assorti d'un souriant « *Souhaitez-vous une pochette cadeau, un petit sac ?* ». Cet été, la démarche inverse a été testée : le visiteur ou client fait sa demande et évidemment le cadeau est emballé avec le sourire.

Ce changement, qui semble dérisoire, a permis l'économie de sacs et pochettes papier, souvent à usage unique. Leur coût en avait déjà été réduit avec la suppression du logo du Grand Site sur le kraft. Aujourd'hui, c'est le coût environnemental indirect qui est réduit.

À nouveau ici, chaque petit geste compte et l'accueil du visiteur n'en patira pas car le sourire, même masqué, est toujours au rendez-vous.

A noter que les achats Boutique sont déjà choisis pour leur faible impact environnemental et leur impact social positif, à travers le choix de fournisseurs locaux.



Attention en chemin !

- Les sacs tissus (appelé Tote bag) pourraient être une alternative durable à condition de vérifier leur origine et mode de fabrication et le rapport Qualité / prix qui doit être supportable pour les visiteurs

Les bons plans !

- Des stocks qui se réduisent, des achats maîtrisés, un éveil des visiteurs et du grand public.
- De plus en plus de visiteurs ont leur propre sac réutilisable.
- Et si nous travaillions avec un atelier d'insertion « couture » local qui fabriquerait nos sacs avec des tissus recyclés ?



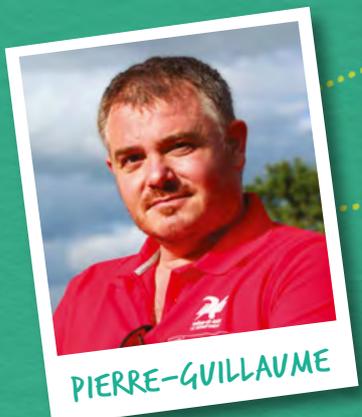
CAMILLE

Une joie ? L'engagement collectif

Une difficulté ?
Changer ses habitudes

Et si c'était à refaire ?
Le contexte pour se poser et réfléchir ensemble (COVID)

Tu as envie de quoi maintenant ?
Faire profiter ma commune de ces bonnes pratiques



PIERRE-GUILLAUME

Une joie ? Prendre position pour notre environnement

Une difficulté ?
Le manque de temps

Et si c'était à refaire ?
Intégrer dès le départ les services supports (DPMG)

Tu as envie de quoi maintenant ?
Accompagner l'extension de ces nouveaux principes

Plus de 200 000 visiteurs se concentrent tous les ans au pied de la Roche de Solutré, une des pépites de notre département. La notoriété croissante du lieu et sa proximité des agglomérations mâconnaise et lyonnaise en ont fait un site de plus en plus visité, avec évidemment ses conséquences parfois négatives : incivilités, dégradation des espaces naturels, stationnements sauvages, conflits avec les viticulteurs, ...

La politique des Grands Sites de France consiste aujourd'hui à restaurer ses sites très fréquentés pour leur rendre leur beauté originelle et à les doter de modalités de gestion adaptées pour l'avenir.

Porteur d'excellence, le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson se doit d'être exemplaire dans ses pratiques quotidiennes. En s'inscrivant dans ce concept de renouvellement des pratiques et des habitudes, le Département de Saône-et-Loire, en tant que gestionnaire du Grand Site, souhaite inciter aux changements dans les manières de consommer, de travailler, de produire ou encore de cohabiter. Ces nouveaux comportements sont destinés à servir le développement durable du territoire, afin d'apporter une réponse aux enjeux environnementaux majeurs, comme le changement climatique, la diminution de la biodiversité et des ressources, la gestion des déchets.

Le Département s'est appliqué le dicton « Charité bien ordonnée commence par soi-même » et a donc décidé de former les agents du Grand Site à la préservation des ressources et à la réduction des déchets. Les premières mesures sont déjà visibles et apportent une réponse concrète aux défis de la transition écologique : des colonnes enterrées pour faire le tri des déchets, un récupérateur d'eau pluviale pour arroser le jardin de la Maison du Grand Site, des cartons réutilisés pour les animations, des produits locaux pour le Café de la Roche. Il restera encore à sensibiliser et à convaincre le grand public pour qu'il adopte, lui aussi, les bonnes pratiques !

ELISABETH ROBLOT

Vice présidente en charge du tourisme et de l'attractivité du territoire

- CD71

Aller plus loin ?

<https://mb-agglo.com/gestion-des-dechets>





Maîtrisons notre impact sur l'énergie

La gestion de notre énergie est un incontournable de la transition écologique.

La première étape consiste à identifier les usages, les équipements, les sources et les consommations. Le principe ERC peut ensuite être appliqué. Puis-je éviter cet usage ? Puis-je réduire ma consommation ? Comment compenser par une source renouvelable ou moins polluante ?

Les notions de Sobriété, Efficacité et Renouvelables seront notre fil rouge. Ce travail ne pourra se faire sans le recours aux services généraux du Département, pour la connaissance des consommations et le choix d'investissements plus vertueux

- ▶ **Action 13 : Se sécher les mains : papier ou sèche main électrique ?**
- ▶ **Action 14 : Quelles sont nos consommations ?**



MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

FICHE ACTION 13

- MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE -

Se sécher les mains en réduisant notre impact !

Pilote	Pierre-Guillaume
Périmètre	Les sanitaires des bâtiments du Grand Site
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Préserver les ressources par le choix, de sèche mains électriques ou d'essuie mains jetables, pour les sanitaires
	Étape 1 (mars 21) : inventaire des équipements et comparaison des techniques existantes
	Étape 2 (sept. 21) : orienter les investissements avec les Services Généraux vers des essuie-mains papier plus hygiéniques
	Étape 3 (2022) : investir (2 équipements à changer) / vérifier les consommations

Du chemin à tracer pour s'essuyer les mains «proprement»

La Maison du Grand Site et l'annexe sont équipés en essuie-mains papier. Jusqu'à maintenant, seul le musée était équipé en sèche-mains électrique. Une étude a donc été menée pour connaître concrètement les atouts et défauts de chaque solution.

D'un point de vue économique, l'électrique se révèle plus intéressant sur le long terme : le coût et l'énergie nécessaire à la fabrication du papier Ecolabel est bien supérieur au coût de l'énergie déployée pour un séchage électrique. Attention toutefois, la pose et l'entretien d'un système électrique est plus coûteux en comparaison.

Cependant, d'un point de vue hygiénique, le papier reste la meilleure alternative (réduit de 77% le nombre de bactéries présentes sur les mains).



Attention en chemin !

- Au Musée de Préhistoire, les essuie-mains jetables avaient été remplacés par un équipement soufflant car les visiteurs les jetaient dans les toilettes !
- Penser l'installation du distributeur à une hauteur adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Les bons plans !

- Le papier choisi est du papier recyclé.
- Un affichage va permettre de sensibiliser petits et grands à un usage modéré des feuilles. Une poubelle dédiée sera placée à proximité afin d'éviter que les visiteurs ne bouchent les toilettes.

FICHE ACTION 14

- MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE -

Analyse des consommations énergétiques

Pilote	Catherine
Périmètre	Les bâtiments du Grand Site : Annexe / Maison / Musée
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Préserver les ressources : optimiser nos consommations
	Étape 1 (déc. 20) : collecte des données au CD71 sur 2019 et 2020
	Étape 2 (fév. 22) : construction d'un tableur et analyse sur 3 ans
	Étape 3 (fév. 23) : analyse du ratio et prise de décision pour les investissements

Vers une maîtrise de l'énergie : le suivi des consommations

Le Grand Site, ce sont 4 bâtiments à chauffer l'hiver et rafraîchir l'été, à éclairer... des bureaux équipés d'ordinateurs et d'imprimantes... un café / boutique avec réfrigérateurs et zone de réchauffage, des réserves à maintenir à la bonne température et hygrométrie. Ce sont également des véhicules, des appareils et de gros outils pour l'entretien et la maintenance (tracteurs, tronçonneuse, broyeur...). Les ressources utilisées sont l'électricité, le gaz, le gasoil et l'essence. Le Département étant le gestionnaire des équipements du Grand Site, ce sont les services généraux qui ont accès aux consommations via la facturation annuelle. Avant de penser sobriété, efficacité et énergies renouvelables, notre premier pas est de connaître nos consommations pour agir ensuite avec pertinence.



Attention en chemin !

- Les lumières qui restent allumées alors que personne ne travaille c'est agaçant !
- Il convient d'éviter les tensions entre les personnes vigilantes et les plus « tête en l'air ».
- Placer des affichettes, des autocollants ou des détecteurs sont les solutions à envisager pour une ambiance apaisée.



Les bons plans !

- Pour réduire nos consommations, nous pourrions jouer sur le comportement et la technique.
- Éveiller aux pratiques vertueuses et les partager.
- Placer des équipements sobres : cellules de détection, minuteurs... chacun fera son petit pas !



Une joie ?

Je me suis prise au jeu !

Une difficulté ?

Non, le confinement a permis de travailler sur les actions

Et si c'était à refaire ?

Des fiches actions plus simples

Tu as envie de quoi maintenant ?

Que les patrouilleurs soient également sensibilisés



Une joie ?

Le lombricomposteur et la réduction des papiers de bureaux

Une difficulté ?

Non, c'est cohérent et déjà mon quotidien perso !

Tu as envie de quoi maintenant ?

Que les saisonniers rejoignent la dynamique et qu'elle dure dans le temps

Rencontres

avec nos parties-prenantes



La réalisation du Plan environnement 2020-2030 du Département de Saône-et-Loire a mobilisé une soixantaine d'agents volontaires, qu'ils soient experts dans leur domaine ou simplement prêts à jouer le jeu de la transversalité.

La feuille de route ainsi co-construite se structure autour d'une cinquantaine d'actions et impacte désormais toute les directions de la collectivité dans leurs façons de faire et de mettre en œuvre leurs projets.

Loin d'être figée, cette feuille de route continue de s'enrichir au fur et à mesure des opportunités et de la co-construction de nouveaux plans d'actions, toujours sur le même principe, dans le cadre de séances de travail avec des volontaires ouverts sur toutes les évolutions qui participent à préserver le cadre de vie et l'attractivité du territoire à repenser face aux défis environnementaux.

Le Grand Site, territoire emblématique de Saône-et-Loire, ne pouvait être que démonstrateur et exemplaire. Les démarches engagées font de lui un équipement culturel parmi les pionniers qui mènent leurs « actions ordinaires », dans une logique de sobriété et de maîtrise de leurs impacts au quotidien pour faire un grand pas pour l'environnement.

(AMILLE LUCO)

Responsable Plan Environnement CD71

La Région Bourgogne Franche-Comté a pour ambition de devenir une région à énergie positive d'ici 2050.

Le concept de POTES* est né en 2013 lors du débat national sur la transition énergétique. Les Pionniers Ordinaires de la Transition Ecologique ce sont des particuliers, entrepreneurs, associations, élus, citoyens... porteurs d'une vision de l'avenir, d'altruisme et de leadership, ayant plaisir à faire ensemble et donnant l'envie d'agir localement et de partager des pratiques.

Aujourd'hui 450 POTES forment communauté. La Région s'appuie sur cette communauté et depuis 2017, elle anime avec Energy Cities en partenariat avec l'ADEME et Monsieur Lion une démarche de Gestion de la transition. »

*Les POTES : Pionniers Ordinaires de la Transition Ecologique en Bourgogne Franche-Comté

LE RÉSEAU DES POTES





Vers une gestion économe de l'eau

La gestion de l'eau est une priorité planétaire.

Notre première étape consiste à identifier les usages, les équipements, les sources et les consommations.

Le principe ERC (*page 6*) peut ensuite être appliqué. Puis-je éviter cet usage ? Puis-je réduire ma consommation ? Comment compenser par une source renouvelable, comme l'eau de pluie par exemple ?

Les notions de Sobriété, Efficacité et Renouvelables seront notre fil rouge. Ce travail devra être réalisé avec les services généraux du Département, pour la connaissance des consommations et le choix d'investissements plus vertueux.

► **Action 15 : Nos consommations en eau potable ?**

► **Action 16 : Et si nous utilisons l'eau de pluie au jardin ?**



GESTION DE L'EAU

FICHE ACTION 15

- GESTION DE L'EAU -

Analyse des consommations d'eau potable

Pilote	Catherine
Périmètre	Toute activité / Tous les bâtiments du Grand Site
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Préserver les ressources : rationaliser nos consommations
	Étape 1 (déc. 20) : collecte des données au CD71 sur 2019 et 2020
	Étape 2 (fév. 22) : construction d'un tableur et analyse sur 3 ans
	Étape 3 (fév. 23) : analyse du ratio et prise de décision pour les investissements

Vers une gestion économe de l'eau : le suivi des consommations

Le Grand Site, ce sont 4 bâtiments équipés en eau potable : des éviers dans les salles d'activité, de petite restauration et de pause, des sanitaires et des lavabos, des robinets extérieurs pour le jardin, le lavage des sols et équipement et l'abreuvement des animaux. Une bonne part des usages ne nécessite pas forcément une eau potable : les chasses d'eau, ou le lavage des sols ont juste besoin d'eau claire. Seules l'eau de boisson et celle utilisée pour la vaisselle doit impérativement être potable. En France, n'utiliser que de l'eau potable est quasi-systématique, le Grand Site n'est pas équipé d'alternatives.

Etablir les consommations est le premier pas : nous disposons aujourd'hui de 3 factures annuelles.

Il conviendra ensuite de choisir le ou les bon(s) ratios pour cette gestion économe.



Attention en chemin !

- Les bâtiments ne disposent pas de sous-compteur d'eau accessible !
- Ce sont les Services généraux (le Département étant gestionnaire des équipements) qui ont accès aux consommations via la facturation semestrielle du service.

Les bons plans !

- Équiper les installations de sous compteurs permettrait une analyse au fil de l'eau et également de traquer les fuites éventuelles.
- Les pratiques sont déjà vertueuses : pas de fuite non réparée, ni de robinet qui coule sans raison au Grand Site !

FICHE ACTION 16

- GESTION DE L'EAU -

Utilisons l'eau de pluie

Pilote	Camille
Périmètre	Jardin potager / Maison du Grand Site
Objectif Général	Maîtriser notre impact (pour préserver les ressources)
Objectif Opérationnel	Éviter d'utiliser de l'eau potable pour arroser le potager et le jardin par la collecte et le stockage des eaux de pluies
	Étape 1 (été 21) : inventaire des lieux et des possibilités
	Étape 2 (déc. 21) : commande et réception du matériel / installation
 	Étape 3 (printemps 22) : mise en service et mise en place du comptage

En route pour arroser potager et jardin avec notre eau de pluie

L'eau de pluie est une ressource naturelle, gratuite, peu calcaire contrairement à certaines eaux potables. Dans nos espaces protégés, elle est rarement contaminée par la pollution atmosphérique. C'est donc une eau qui est intéressante à collecter et à utiliser, simplement pour le jardin pour commencer.

Les toitures des bâtiments permettent de collecter facilement 8m³ par an.

Le jardin fait 20m² et nécessite entre en moyenne 13m³ par an en fonction de la pluviométrie.

Si nous tablons sur une pluviométrie moyenne de 700 mm/m², cette réserve devrait permettre d'arroser le jardin 6 mois par an.



Attention en chemin !

- L'investissement matériel est de 500€.
- Au prix de 4€ le m³ d'eau potable assainie, au-delà de 125 m³ captés, le dispositif sera amorti (soit au delà de 60 remplissages).
- D'où l'intérêt de compter les volumes d'eau de pluie collectés et utilisés.



Les bons plans !

- Les 2 cuves de 1 000L vont être installées par Gérard avec une pompe et une rampe de goutte à goutte pour faciliter les usages.

L'AVIS DE L'ÉQUIPE



GÉRARD

Une joie ?

Valoriser le travail du quotidien

Une difficulté ?

Me rendre disponible pour les sessions de travail

Et si c'était à refaire ?

Impliquer l'ensemble de la Brigade dans la démarche



VALENTINE

Une joie ?

Être passée du flou au net et précis

Une difficulté ?

Trouver du temps

Et si c'était à refaire ?

Passer plus de temps sur le thème du recyclage

Tu as envie de quoi maintenant ?

Que notre guide soit appliqué ailleurs

Rencontres avec nos parties-prenantes



Faire attention à l'eau me paraît très important. Ces dernières années, soit il pleut trop, soit pas assez, avec des épisodes de sécheresse qui maltraitent la terre. Nous avons la chance d'avoir aujourd'hui autant d'eau potable, directement au robinet, que nous voulons, charge à nous de ne pas la gaspiller.

Chacun peut agir avec bon sens. Par exemple, je dis à mes petits-enfants d'utiliser un verre d'eau pour se brosser les dents. J'arrose mes plantes en pot avec l'eau de rinçage de mes légumes. Nous avons une cuve de 300 litres au jardin pour arroser le potager et utiliser l'eau de pluie.

MME LAROCHE

Retraitée - Habitante de Solutré-Pouilly

Avec mon conjoint, nous sommes d'accord pour un usage raisonné de l'eau. Nous avons mis en place de nombreux écogestes dans notre quotidien : robinets équipés de mousseurs réducteurs de débit, lavage des dents avec un verre d'eau, second usage de l'eau de cuisson ou de lavage des aliments... Nous avons rapidement installé une cuve de collecte d'eau de pluie dans notre verger pour le potager, le bricolage ou lorsque nous douchons nos animaux, ... Enfin, nous avons la chance d'avoir un puits. Nous étudions donc la possibilité d'utiliser cette ressource naturelle pour l'eau sanitaire dans notre habitation avec création d'un double réseau. Nous manquons encore d'informations à ce sujet et aimerions être accompagnés sur la question !

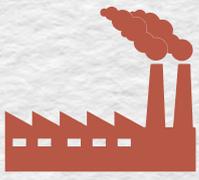
ELODIE MARÉCHAL

Animatrice du réseau des contributeurs

Aller plus loin ?

<https://rochedesolutre.com>





Éviter et réduire les pollutions diffuses

La gestion du Grand Site de France génère peu de pollution directe.

Mais quels sont exactement ses rejets sur l'environnement ? Quels produits potentiellement toxiques sont stockés ou jetés chaque année ?

Un inventaire des solvants, peintures, détergents... a été réalisé. Des solutions alternatives à faible toxicité seront ensuite recherchées, tandis que la conformité des rejets (eaux usées en particulier) sera vérifiée périodiquement.

Là encore la démarche est de connaître et comprendre.

- ▶ **Action 17 : Vérifier nos rejets : un réseau séparatif conforme ?**
- ▶ **Action 18 : Quels produits pour quels usages ?**



LIMITER LES POLLUTIONS

FICHE ACTION 17

- LIMITER LES POLLUTIONS -

Vérifions nos conformités

Pilote	Stéphanie et Gérard
Périmètre	Bâtiments du Grand Site et extérieurs
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Zéro pollution : s'assurer du bon fonctionnement du séparateur eaux usées / eaux pluviales, et traquer les fuites
	Étape 1 (sept. 21) : vérification des branchements
	Étape 2 (oct. 21) : séparation effective des eaux pluviales et raccordement au réseau communal
	Étape 3 (périodique) : maintenance des raccords et vigilance sur les fuites

Et si nous vérifions régulièrement nos conformités et rejets ?

Les travaux du café boutique et de l'annexe ont eu lieu en 2011.

Le réseau était alors unitaire (c'est à dire que les eaux de gouttières et les eaux usées étaient mélangées et traitées ensemble).

Aujourd'hui le réseau est séparatif et seules les eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration.

Il convenait de vérifier que les branchements étaient conformes.

La détection des fuites est régulière et intégrée aux tâches de maintenance préventive du site.



Attention en chemin !

- Cette action a été décalée faute de temps à l'automne.
- Il est parfois difficile de bien ordonner les priorités de chacun et de se coordonner.

Les bons plans !

- CONFORMITÉ ÉTABLIE au 14/12/21
- La maintenance préventive est un excellent moyen de réduire nos pollutions.

FICHE ACTION 18

- LIMITER LES POLLUTIONS -

Audit des produits polluants

Pilote	Stéphanie et Gérard
Périmètre	Bâtiments du Grand Site et extérieurs
Objectif Général	Maîtriser notre impact (pour préserver les ressources)
Objectif Opérationnel	Vers le zéro pollution par l'inventaire, la connaissance puis le remplacement des produits potentiellement toxiques
	Étape 1 (déc. 21) : lister les usages, des produits, les stockages, les quantités
	Étape 2 (printemps 22) : déstocker, ranger, mettre à jour les inventaires
	Étape 3 (2022) : rechercher des alternatives

Listons les produits et choisissons des alternatives plus douces

Les produits de nettoyage courant sont commandés par les services généraux et répondent à un cahier des charges qui intègre des critères d'innocuité environnementale (écolabel par exemple).

Les autres produits potentiellement toxiques sont en quantité dispersée et gérés par la Brigade : bidon d'essence, huile mélange, huile de vidange, peintures, solvants type acétone...

L'identification des produits et leur rangement sécurisé sera renforcé.

Un tableau sera constitué en parallèle à celui préparé pour le suivi des DTQD (Déchets toxiques en Quantité Dispersée)



Attention en chemin !

- Cette action minutieuse au départ ne pourra se réaliser que pendant les jours pluvieux, la brigade passant la majeure partie de son temps en travaux en extérieur.
- Veiller à un stockage étanche des produits

Les bons plans !

- Cette action se fait en parallèle du suivi du registre Sécurité et du Document Unique.
- Depuis 2007, les peintures sont à l'eau !
- Les petits outils thermiques sont remplacés au fur et à mesure par de l'équipement électroportatif.

La gouvernance

FOCUS méthode

NOS PARTIES-PRENANTES

« Les parties prenantes sont des individus ou groupes ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation ».

La norme ISO 26 000, relative à la Responsabilité Sociétale des Organisations insiste sur le lien entre les impacts d'une organisation et le rôle de ses parties prenantes à identifier pour dialoguer ensuite.

Ici nous avons identifié, pour diffuser ce guide, 5 groupes à sensibiliser et associer :

- L'équipe y compris les saisonniers, les nouveaux agents et Ecogit'actions
- Les élus et les autres agents du CD71 (dont le personnel des sites à vocation d'accueil du grand public)
- Les partenaires et prestataires
- Le Label et le réseau Grands Sites de France
- Les habitants et les visiteurs

Avancer tous ensemble !

Quoi de mieux que des ateliers, des affiches et ce guide pratique pour bien travailler en mode projet ?

La gouvernance comprend la manière dont les décisions sont prises au sein d'un groupe et comment l'information est diffusée et auprès de qui : qui pilote, qui tranche, comment se concerter, impliquer chacun... pour des actions efficaces et comprises.

Ecogit'actions est une société à mission, créée en 2009 et partenaire du Grand Site. Un organisme de formation et de conseil en Développement Durable, RSE et Innovation Territoriale qui favorise les interactions et expérimentations. Une sensibilisation à la gouvernance à travers la définition du diagramme des parties-prenantes et l'engagement à respecter un cadre de travail co-construit est le préalable à chaque accompagnement.

Séverine (fondatrice) & Laurent (intendant et animateur) s'appuient, pour accueillir et accompagner Entreprises et Territoires, sur un tiers-lieu hybride regroupant un gîte, des espaces de coworking et une offre d'accueil, salles et séminaires, cohérente autour du zéro déchet, zéro carbone.



Aller plus loin ?

Un gîte ecolabellisé : www.alarochebleue.fr

<https://rochedesolutre.com/les-bonnes-adresses/a-roche-bleue/>

Un tiers-lieu inspirant et pionnier : www.ecogitactions.com





En chemin vers des déplacements plus doux

Nous avons restreint notre périmètre aux 3 bâtiments situés à Solutré : le musée, la maison du Grand Site et le bâtiment Annexe et aux liaisons entre les activités dédiées. (cf. Focus Diagnostic page 20).

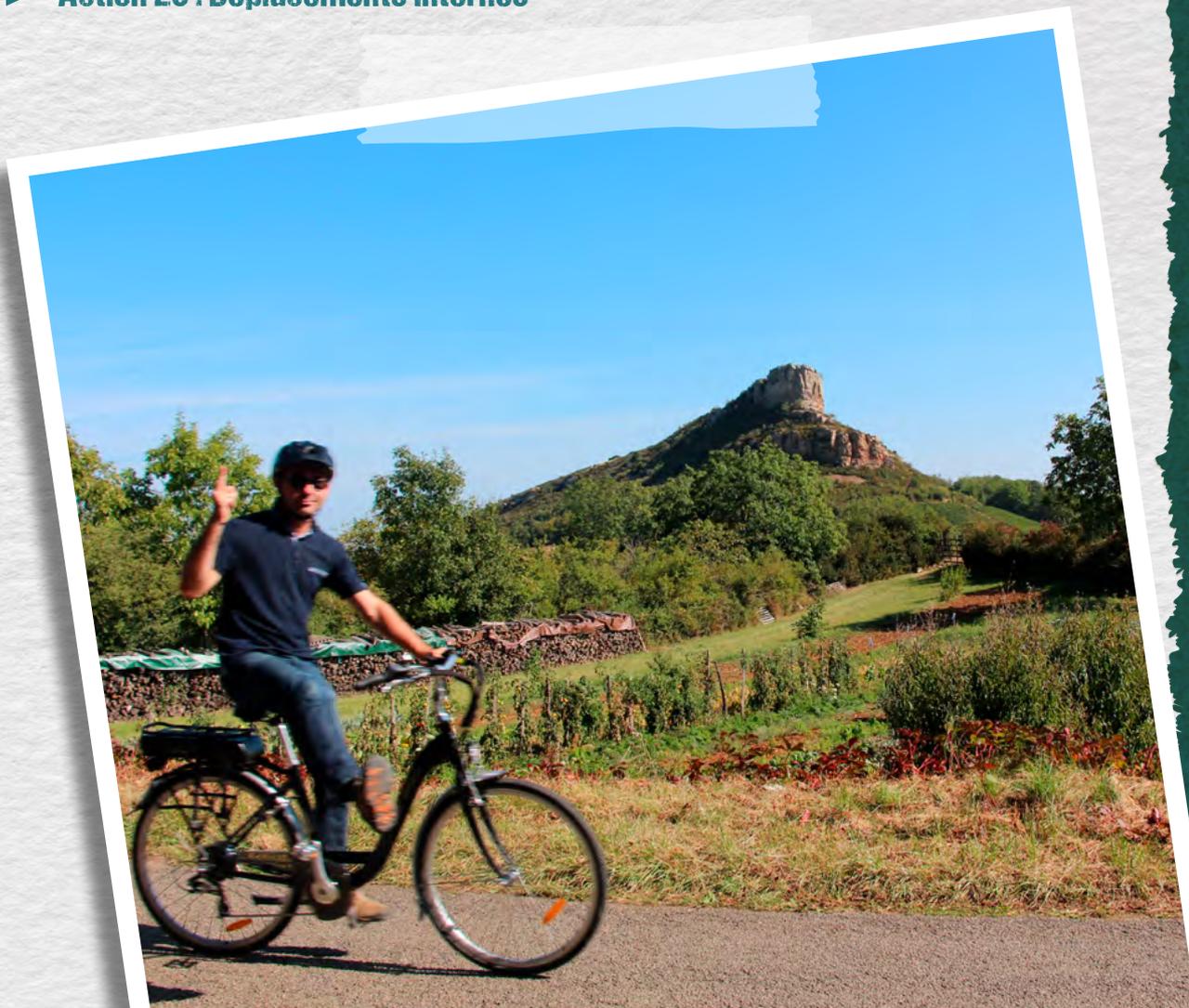
Notre premier pas, pour cette thématique souvent émettrice de carbone, est de nous focaliser sur les déplacements de l'équipe. Comment éviter ou limiter l'usage de la voiture individuelle dans notre zone rurale ? Quels sont nos déplacements récurrents ? réguliers ? exceptionnels ?

Nous avons commencé par lister les déplacements domicile-travail (lieux et horaires) puis les liaisons entre les activités, les véhicules empruntés et les pratiques actuelles : voiture de service, véhicule électrique (auto et vélo), voiture personnelle...

Nous nous appuierons ensuite sur les outils mis à disposition par le Département.

► **Action 19 : Covoiturage, vous avez-dit covoiturons ?**

► **Action 20 : Déplacements internes**



NOS DÉPLACEMENTS

FICHE ACTION 19

- NOS DÉPLACEMENTS -

Covoiturons !

Pilote	Marion
Périmètre	Liaisons domicile-travail
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Préserver les ressources carbonées et limiter les pollutions en concertant nos déplacements domicile travail (équipe, saisonniers, villageois...)
	Étape 1 (printemps 21) : recenser les domiciles, les horaires, lieux et usages
	Étape 2 (courant 2022) mettre en place un outil facilitateur / étendre le périmètre
	Étape 3 (2022) : se reposer la question

Covoiturons pour remplir nos voitures de plus d'un passager !

Cette action expérimentale avait été travaillée sur 3 trimestres pour un suivi sur 3 années.

1. Constituer un groupe de covoitureurs volontaires
2. Définir la façon d'utiliser son véhicule
3. Mettre en place un système de réservation
4. Évaluer cette expérimentation

Nous avons été rapidement confronté à une difficulté : le nombre trop restreint de personnes concernées.

Nous avons recherché d'autres volontaires dans le village afin d'étendre la solution. Là encore, le nombre est trop faible.

Des solutions numériques citoyennes plus larges existent : nous ferons une veille pour nous intégrer en chemin.



Attention en chemin !

- Le périmètre et le nombre d'agents, puis de personnes travaillant sur Solutré étant trop restreints, cette action est délicate à mettre en place, hormis pour la Brigade et les saisonniers.
- Des changements d'horaires seraient nécessaires.



Les bons plans !

- La Brigade bénéficie de deux points de ramassage avec le véhicule du Grand site : à la gare de Mâcon et au CD71.
 - Les saisonniers s'organisent pour covoiturer l'été.
 - L'équipe a le réflexe de se concerter afin d'utiliser un véhicule en commun pour les réunions en extérieur.

FICHE ACTION 20

- NOS DÉPLACEMENTS -

Déplacements internes

Pilote	Marion
Périmètre	Liaisons internes de l'équipe
Objectif Général	Maîtriser notre impact
Objectif Opérationnel	Préserver les ressources carbonées et limiter les pollutions en concertant nos déplacements et en utilisant des modes de transport plus doux (vélo, zoé...)
	Étape 1 (mars 21) : lister les usages et habitudes, les personnes, les véhicules
	Étape 2 (avril 21) : créer et compléter notre plan de mobilité interne : tableur des usages et km « navettes » + acquérir des VAE
 	Étape 3 (2022) : exploiter les données et évaluer les progrès

Concertons nos déplacements professionnels internes

Le Grand Site se compose de 3 lieux éloignés de quelques kilomètres seulement, le Conseil départemental est situé à une dizaine de km de Solutré. Utiliser son véhicule individuel gaspille du carburant, et 3 véhicules de service sont à disposition.

Plusieurs solutions sont possibles, qui nécessitent de changer nos habitudes : éviter de se déplacer et utiliser téléphone et visio si possible / se déplacer sur le temps méridien et en profiter pour déjeuner avec ses collègues ou en début et fin de journée sur son trajet habituel / utiliser le véhicule de service électrique ou le VAE du Grand Site.

L'idée est de faire simple, de se parler pour optimiser les déplacements, y compris au Conseil Départemental. Ce réflexe pourrait être facilité par la mise en place d'un arbre de décision illustré.



Attention en chemin !

- Connaître les dispo des véhicules très facilement.
- Partager nos plannings avec le réflexe de grouper les navettes (au CD 71 et nous y allons pour plusieurs missions ou à plusieurs)



Les bons plans !

- Un tableau des km sera placé dans chaque véhicule avec un stylo pour mieux exploiter les données.
- Laurent prête très facilement son véhicule de fonction : il suffit d'oser lui demander.



MYRIAM

Une joie ?

Travailler en équipe

Une difficulté ?

Organiser nos idées

Et si c'était à refaire ?

Réaliser tous ensemble une action de A & Z

Tu as envie de quoi maintenant ?

Voir les projets se concrétiser



STÉPHANIE

Une joie ?

Les temps de travail, d'échanges et de convivialité

Une difficulté ?

Conserver les dynamiques

Et si c'était à refaire ?

Travailler tous ensemble sur chaque thématique

Tu as envie de quoi maintenant ?

Que notre rôle soit d'éveiller à la nature ordinaire et à la préservation des espèces rares

Au Centre Eden, nous avons mis en place de nombreuses pratiques respectueuses de l'environnement.

Les déchets verts du parc (2, ha) sont, soit compostés, soit broyés et utilisés alors pour limiter la pousse des adventices. Les déchets de repas sont également compostés. Nos déchets sont triés et apportés directement en déchetterie.

Dans notre bâtiment hébergement nous avons mis en place des dispositifs pour limiter la consommation d'eau dans les douches et aux lavabos. Une nouvelle chaufferie, ainsi qu'un système de régulation performant ont été installés dans nos bâtiments administratif et musée pour limiter les consommations d'énergie.

Tous nos repas sont livrés aujourd'hui en bac gastro limitant ainsi les déchets d'emballage. Nous nous efforçons de favoriser au maximum les filières courtes, produits locaux et bio.

PATRICK LEFEUVE

Directeur Centre EDEN - CD71

Enfant du pays, j'ai vu le paysage évoluer. Entre les deux guerres, les pratiques ancestrales de gestion des cultures ont été oubliées. Le « progrès » a accéléré cette transformation du paysage.

Les haies contre l'érosion, les murgers contre gel, le tracé libre des rivières contre les inondations... disparus. Ce savoir méconnu revient petit à petit. Concilier nature préservée et culture de la vigne redevient possible : par les viticulteurs formés et informés, par les consommateurs qui, outre l'image bucolique de nos villages, y sont sensibles. Cette alliance environnement / viticulture est aujourd'hui portée par l'Appellation 1° Cru. C'est un travail collectif, de sensibilisation et d'actions progressives, qui lie communes et professionnels.

PHILIPPE GREFFET

La source des Fées - Contributeur du Grand Site

Aller plus loin ?

<http://www.centre-eden71.fr/>

[http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/gestion-et-conservation-des-espaces-r3315.html)

[fr/gestion-et-conservation-des-espaces-r3315.html](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/gestion-et-conservation-des-espaces-r3315.html)





Partons à la découverte de la biodiversité ordinaire

Nature ordinaire, biodiversité commune, le Grand Site comprend de nombreuses espèces abondantes qui cohabitent avec ses espèces remarquables, protégées et moins visibles : Silène d'Italie et orchidées sauvages, buzzard cendré et papillon flambé...

Intéressons-nous ici à la faune et la flore des jardins : moineaux, insectes, papillons... Comment les observer, les reconnaître, les protéger ?

Comment éveiller le visiteur curieux ?

► Action 21 : Un jardin refuge LPO

La diversité biologique vous interpelle ?

Vous voulez en savoir plus sur les protections du biotope ?

Fan de Natura 2000 et des ZNIEFF autour du Grand Site ?

<https://rochedesolutre.com/la-biodiversite/>



BIODIVERSITÉ

FICHE ACTION 21

- BIODIVERSITÉ -

Un jardin refuge LPO

Pilote	Stéphanie
Périmètre	Le Jardin archéologique et botanique
Objectif Général	Valoriser notre impact
Objectif Opérationnel	Favoriser la biodiversité ordinaire
	Étape 1 (hiver 20-21) : diagnostic écologique du périmètre et proposition d'un programme d'actions de gestion
	Étape 2 (printemps-été 21) : élaboration du plan de gestion et mise en œuvre des premières actions
	Étape 3 (printemps 22) : signature de la convention avec la LPO et mise en place de la signalétique dédiée

Un jardin refuge LPO et des astuces à partager auprès des habitants et du public

La biodiversité est aujourd'hui en danger, en France comme dans le reste du monde. Considérant que l'homme est responsable de cette biodiversité et qu'elle lui rend de très nombreux services, il paraît essentiel de la préserver.

Le principe des Refuges LPO est simple : il s'agit de terrains, publics ou privés, de toute taille (les plus petits peuvent consister en de simples balcons), sur lesquels le propriétaire ou le gestionnaire engage une démarche de gestion respectueuse de l'environnement en suivant une charte spécifique.

- Principe 1 : Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages
- Principe 2 : Renoncer aux produits chimiques
- Principe 3 : Réduire l'impact sur l'environnement
- Principe 4 : Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité



Attention en chemin !

- certains espaces sont accessibles et d'autres non, afin de préserver la tranquillité de la faune et éviter le surpiétinement.
- ne rien cueillir.



Les bons plans !

- Des ateliers de découverte de la faune et de la flore locales sont régulièrement organisés par le Grand Site.

Perspectives

2022 et au-delà...

Après un atelier partagé, l'équipe du Grand Site s'est mise d'accord sur 6 directions à suivre pour les années à venir.

Partager le guide et donner envie de reproduire nos «bonnes pratiques» :

- en interne, aux visiteurs, aux contributeurs du Grand Site (les Accrochés) et dans les autres services,
- par une communication auprès du Grand public (affichages à tester et posts FB « Les écogestes du Mardi » campagne Printemps 2022),
- par des échanges et des événements locaux associés (marché Bio et locavore à Prissé, Pique-nique Entrepreneurs du 1^{er} juillet, Festival des POTES du 30 septembre à la Roche Vineuse...),
- par une cohérence des pratiques (vers l'éco-événement lors des animations et concerts).

Réduire notre impact grâce à des consignes claires et des affichages simples et colorés (pour donner envie de les appliquer aux équipes et aux visiteurs)

Multiplier les (petites) actions démonstratives et en partager les résultats :

- Suivi des indicateurs SME et analyse des flux (eau, dont usages eau de pluie, énergie, produits polluants et déchets, déplacements).
- Pilotage du plan de prévention des Déchets et des actions 5R dont le compostage.
- Animations autour du refuge LPO.
- Conférences et actions en lien : mixer quotidien et exceptionnel.

Programmer des échanges internes, courts, efficaces et réguliers sur notre SME*

Évaluer nos pratiques et les améliorer d'année en année :

- Expérimenter, se donner le droit de se tromper, s'encourager.
- Célébrer chaque année nos réussites et comprendre nos faiblesses.

Réviser si besoin notre charte et se donner le temps de faire au mieux.



N° action	Action	Objectif général	Objectif opérationnel	Titre long
2021-01	Formation SME	1. Former et informer	1.1 Former les équipes	La transition écologique, comment ?
2021-02	Charte environnementale	2. Motiver	2.1 Impliquer les équipes	Faire vivre La Charte des bonnes pratiques environnementales
2021-03	Animations nature		2.2 Éveiller le public	Construire des animations en phase avec les bonnes pratiques
2021-04	Grand Site démonstrateur		2.3 Autres...	Essaimer en interne les pratiques de gestion de l'environnement du quotidien
2021-05	Plan de prévention déchets	2. Motiver	2.1 Impliquer les équipes	Piloter son PPD (Plan de Prévention des Déchets)
2021-06	Consignes et protocoles internes	1. Former et informer	1.1 Impliquer les équipes	Pour réduire notre production de déchets : affichons des consignes internes claires
2021-07	Affichages et consignes de tri		1.2 Informer le public	Sensibiliser le public et les visiteurs à la réduction et au tri des déchets
2021-08	Mise en place de colonnes enterrées	3. Maîtriser notre impact	3.1 Objectif zéro déchet	Une place dédiée pour des colonnes de tri enterrées
2021-09	Compostage			En route pour la transformation de nos déchets organiques !
2021-10	Vrac			Réduire les emballages générés par l'activité
2021-11	Réemploi			Vers le zéro déchet ! Réutilisons et allongeons les usages
2021-12	Papier cadeau			Faut-il emballer systématiquement les achats boutique ?
2021-13	Étude sèche-mains	3. Maîtriser notre impact	3.1 Objectif zéro déchet	Du chemin à tracer pour s'essuyer les mains «proprement»
2021-14	Consommations énergie		3.3 Préserver les ressources	Vers une maîtrise de l'énergie : le suivi des consommations
2021-15	Consommations d'eau	3. Maîtriser notre impact	3.3 Préserver les ressources	Vers une gestion économe de l'eau : le suivi des consommations
2021-16	Récupérateur d'eau de pluie			En route pour arroser potager et jardin avec notre eau de pluie
2021-17	Conformité séparatif	3. Maîtriser notre impact	3.2 Objectif zéro pollution	Et si nous vérifions régulièrement nos conformités et rejets ?
2021-18	Audit des produits polluants			Listons les produits et choisissons des alternatives plus douces
2021-19	Covoiturage	3. Maîtriser notre impact	3.3 Préserver les ressources	Covoiturons pour remplir nos voitures de plus d'un passager !
2021-20	Déplacements internes			Concertons nos déplacements professionnels internes
2021-21	Un jardin refuge LPO	3. Maîtriser notre impact	3.4 Autres...	Un jardin refuge LPO et des astuces à partager auprès des habitants et du public

2021				2022			
jan - mars	avr - juin	juill - sept	oct - déc	jan - mars	avr - juin	juill - sept	oct - déc

Pour aller plus loin...

Vous souhaitez vous inspirer de notre méthode, pour vous aussi lancer la démarche ?

Vous trouverez ici les ressources pratiques nécessaires.

Cette page sera enrichie en ligne et mise à jour régulièrement par l'équipe du Grand Site et son partenaire Ecogit'actions, alors... connectez-vous ici :



Vous aurez accès à ce guide en téléchargement, ainsi que :

- Notre charte interne des bonnes pratiques environnementales
- Des éléments du diagnostic / plan de gestion / fiches techniques
- Des tableaux de suivi et indicateurs
- Le diagramme des parties-prenantes
- Le listing des approvisionnements + des pistes pour les achats

Des quiz avec des chiffres-clefs : eau, déchets, % recyclabilité... et des vidéos !

Solutions locales

Ces liens sont proposés sans aucune contrepartie

- Valoriser les mégots :
<https://ecomegot.com/cendriers-sondages/>
- Des gourdes conception 71 :
<https://arbolenvironnement.fr/>
- Louer de la vaisselle :
<https://www.festiloc-receptions.fr/>
<https://praloc.fr/>
- Un traiteur Zéro déchet en atelier protégé :
<https://lepont.asso.fr/ecocook/>
- Commander des « écocup » très vite :
<https://ecocup.com/>
- Guide du Tri MBA :
<https://www.mb-agglo.com/ou-jeter-mes-dechets>
- Référents bonnes pratiques au Grand Site :
Laurent Richard et Stéphanie Beaussier
03 85 35 83 23



Sitographie

- Exemples d'actions de sensibilisation :
<https://serd.ademe.fr/>
<https://www.zerowastefrance.org/>
- Exemple de territoire zéro déchet :
<http://www.sirtomgrosne.fr/>
- Maîtriser son énergie :
<https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/>
<https://www.caue71.fr/>
- Tout savoir sur la gestion de l'eau :
<https://www.eaurmc.fr/>
- Pollution et environnement pour les entreprises :
<http://www.saone-et-loire.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/optimiser-ma-performance/environnement-securite>

Inspiration en vidéos pour vous accompagner dans la démarche Bonnes Pratiques :
<https://www.youtube.com/channel/UCdy-gM7vQerrm3qByFp0Nlg/playlists>





CHECKLIST VOYAGE

EN BONNES PRATIQUES

DÉMARCHE INTÉGRÉE

- ✓ Analyser
- ✓ (en)cadrer
- ✓ Partager
- ✓ 5 R
- ✓ Cohérence
- ✓ Evaluer

PRENDRE POSITION

- ✓ S'engager ensemble
- ✓ Sensibiliser
- ✓ Des petits pas
- ✓ Ambitions
- ✓ Se prendre au jeu
- ✓ Fixer des échéances

CHANGER SES HABITUDES

- ✓ Plan d'actions
- ✓ Priorités
- ✓ Ecogestes
- ✓ Compostage
- ✓ Usages eaux de pluie
- ✓ Plan de prévention Déchets
- ✓ Réutiliser
- ✓ Réduire
- ✓ Recycler